

SCHEMA DIRECTEUR VELO : APPROBATION DU SCHEMA



- **Réalisation confiée à VIZEA en février 2020**
- **Phase d'état des lieux et de diagnostic, suivie d'une phase d'élaboration du projet et de préconisations, avec un plan de 14 actions**
- **Nombreux entretiens et réunions techniques dans chacun des territoires des 3 EPCI**
- **Co Pil de bilan le 26 mai**
- **Envoi du projet de Schéma aux collectivités et aux partenaires pour recueil d'avis**
- **Plusieurs retours : courriers, prise en compte des actions dans les PPI, réunions locales d'appropriation du schéma, ...**

EXTRAIT DU SCHEMA VELO

PERFORMANCE DU SYSTEME VELO



Aménagements cyclables d'apaisement sur voirie

Actions inégales sur le territoire, mauvaise lisibilité des dispositifs



Aménagements cyclables dédiés sur voirie

Réseau en voie d'édification à L'Aigle.
Des conflits d'usages à résorber.



Information, communication

Des actions peu présentes mais des potentiels de développement importants.



Aménagements cyclables dédiés hors voirie

Absence d'inscription aux grands itinéraires régionaux.



Services vélos

Une offre touristique à confirmer et une offre utilitaire à développer.



Jalonnement

Jalonnement émergent mais à développer pour les pratiques utilitaires et à valoriser pour les usages touristiques.



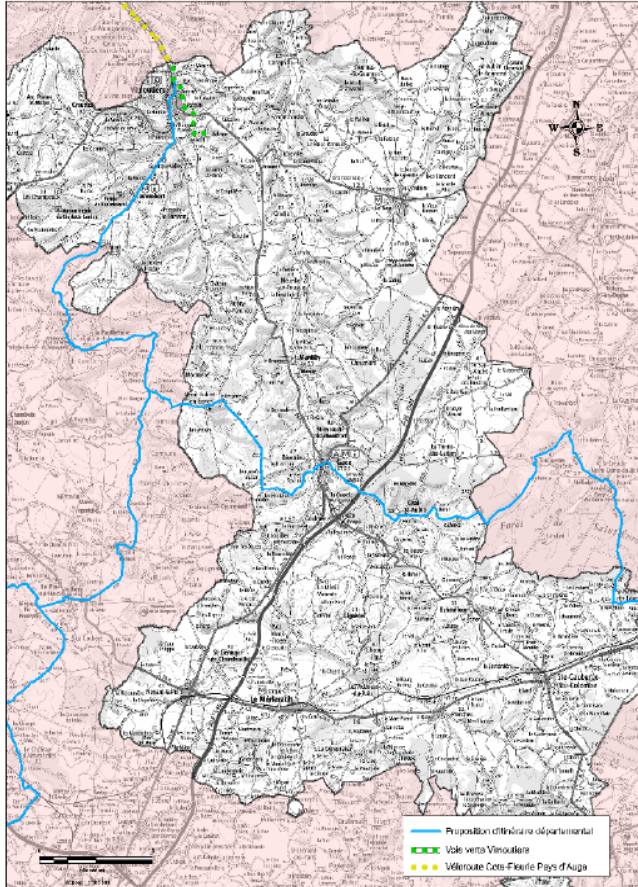
Stationnement vélo

Offre à structurer (équipements publics et lieux d'intermodalité).

Action 1 – Inscrire le territoire dans les grands itinéraires vélotouristiques régionaux et nationaux



Projet de stratégie vélo départementale
Communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault



Stratégie Cyclotouristique pour l'Orne Décembre 2020

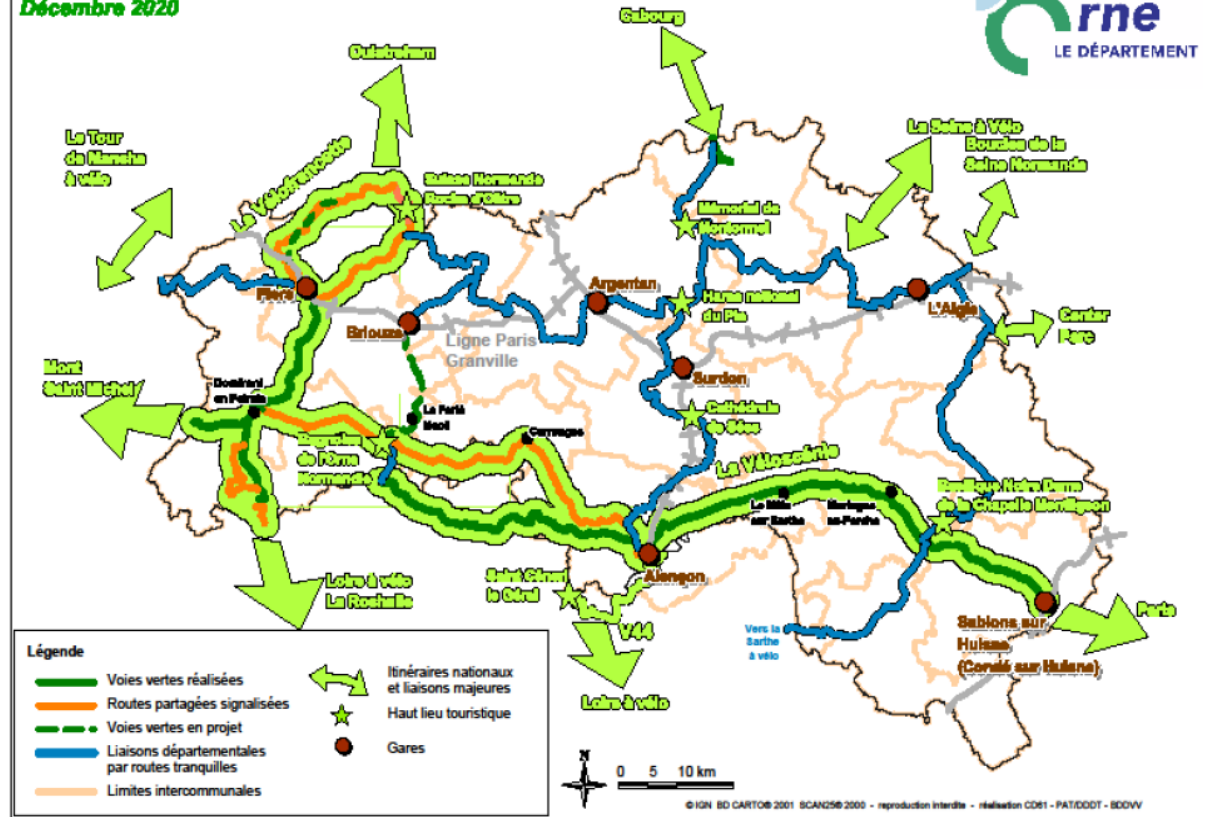


SCHÉMA NATIONAL DES VÉLOROUTES

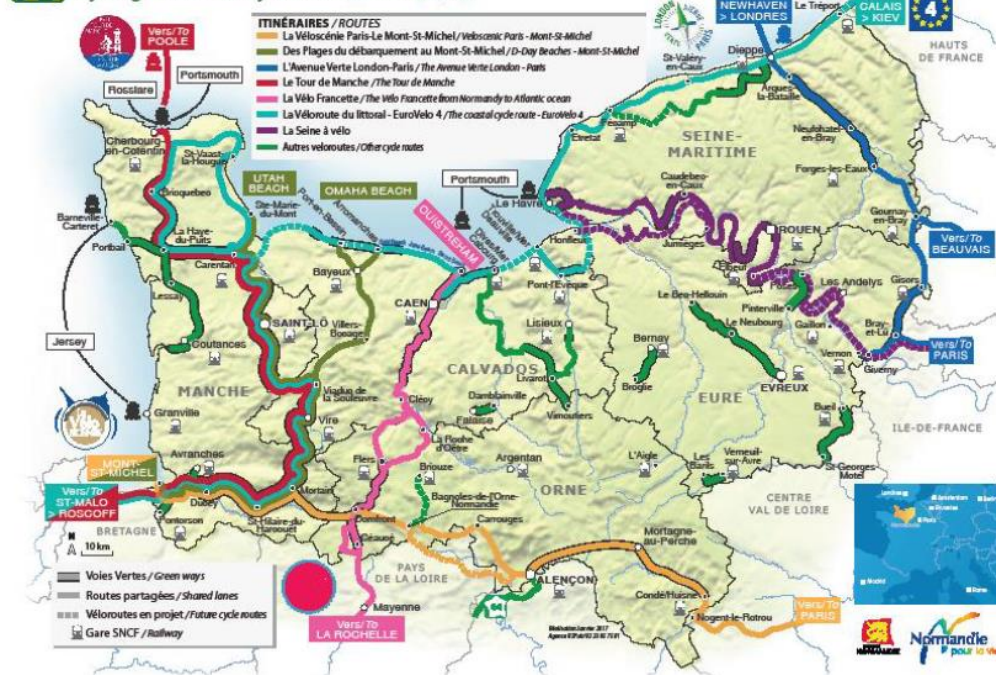
version 2020



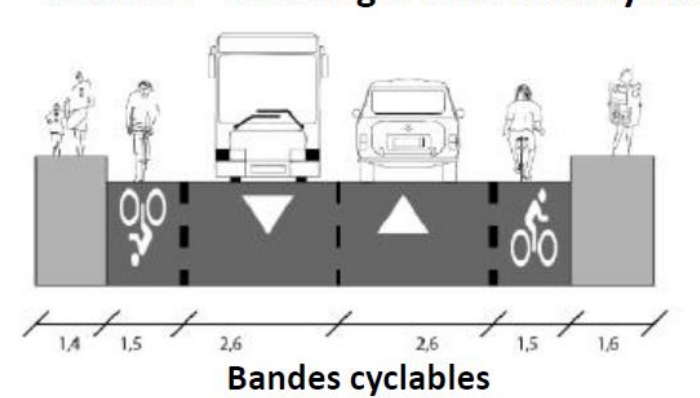
RÉGION
NORMANDIE



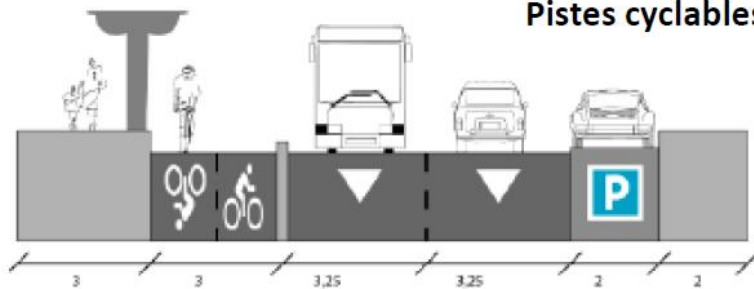
La Normandie à vélo www.normandie-tourisme.fr/velo
 Cycling in Normandy www.normandy-tourism.org/cycling



Action 2 – Aménager un réseau cyclable structurant et secondaire dans les polarités



Pistes cyclables



Exemples d'aménagements:

Chaussées à voie centrale banalisée (Chaussidou)



Action 2 – Aménager un réseau cyclable structurant et secondaire dans les polarités

Gacé

EXTRAIT



1

D14 vers la zone d'activité de Gacé

2

Focus sur le centre-ville

Focus sur les polarités - les itinéraires projetés (Vizea, 2020)

Voie verte existante	Piste cyclable en projet	Zone de rencontre en projet	Itinéraire conseillé en projet
Voie verte en projet	Chemins multi-usages sauf motorisés existant	Velorue existante	Chaussée à voie centrale banalisée existante
Bande cyclable existante	Chemins multi-usages sauf motorisés en projet	Velorue en projet	Chaussée à voie centrale banalisée en projet
Bande cyclable en projet	Zone 30 existante	Itinéraire cyclable au niveau du trottoir existant	
Piste cyclable existante	Zone 30 en projet	Itinéraire cyclable au niveau du trottoir en projet	
	Zone de rencontre existante	Itinéraire conseillé existant	

Action 2 – Aménager un réseau cyclable structurant et secondaire dans les polarités

Gacé (1) – D14 vers la zone d'activité (section c – option 2)

Schéma de proposition :
Bandes cyclables



ETAT ACTUEL

- Largeur totale d'emprise publique disponible : 11,9 mètres,
- Largeur minimale de chaussée circulaire : 7,2 mètres,
- Contraintes techniques : fossé et présence d'un pont (prospect minimum : 9,5 mètres et chaussée circulaire de 6,4 mètres).



DESCRIPTION TECHNIQUE DE LA PROPOSITION

Solution 2 : Bandes cyclables bilatérales unidirectionnelles

- Diminuer la largeur de la chaussée circulaire à 6,0 mètres,
- Bande enherbée de 1,5 mètre de largeur en moyenne à revêtir (bitume) sur 2 kilomètres linéaires,
- Neutralisation du terre-plein central,
- Signalétique verticale en entrée et fin de bande cyclable (bilatéral),
- Séparateurs discontinus,
- Marquage au sol au niveau du pont (trottoir),
- Insertion des vélos au niveau du rond-point : bande cyclable sur l'anneau extérieur du rond-point.



PRIX : 132 900 € HT

- Élargissement de la chaussée en asphalte : 69 000 €
- Bande cyclable : 60 000 €
- Installation de bordures délimitant la piste cyclable de la chaussée circulaire : 1 300 €
- Signalisation verticale : 1200 €
- Aménagement d'une écluse by pass vélo au niveau du pont : 1 400 €

Action 3 – Mettre en œuvre un plan d'apaisement des communes en zone urbaine et hors zone urbaine

Dans les polarités

Le Merlerault



Sainte-Gauburge-Sainte-Colombe



Action 4 – Expérimenter des aménagements de sécurité routière aux abords des établissements d'enseignement

Action 5 – Déployer un plan de jalonnement vélo sur le territoire



Dv61



Dv12



Dv43a



Dv43b



Dv21a



Dv21b

Dimensions (mm)
150x600, 150x900, 150x1200,
200x600, 200x1200,
250x600, 250x900, 250x1200



Action 6 – Aménager une offre de stationnement vélo autour des pôles d’intermodalité

Action 7 – Aménager une offre de stationnement aux abords des lieux passants des centres-villes et centres-bourgs

Action 8 – Équiper les établissements d’enseignement en stationnement vélo

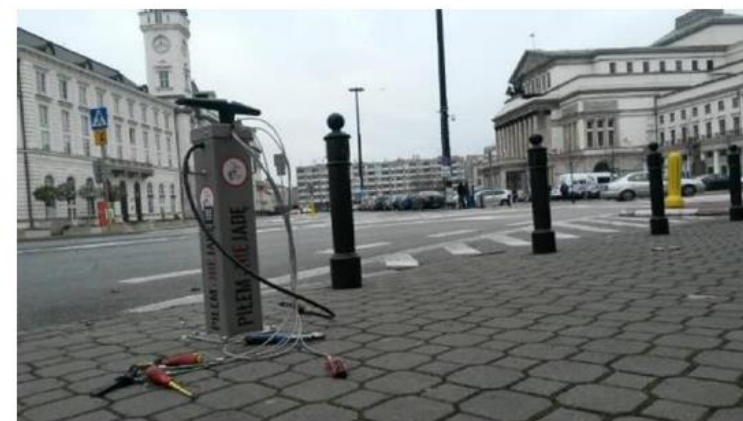
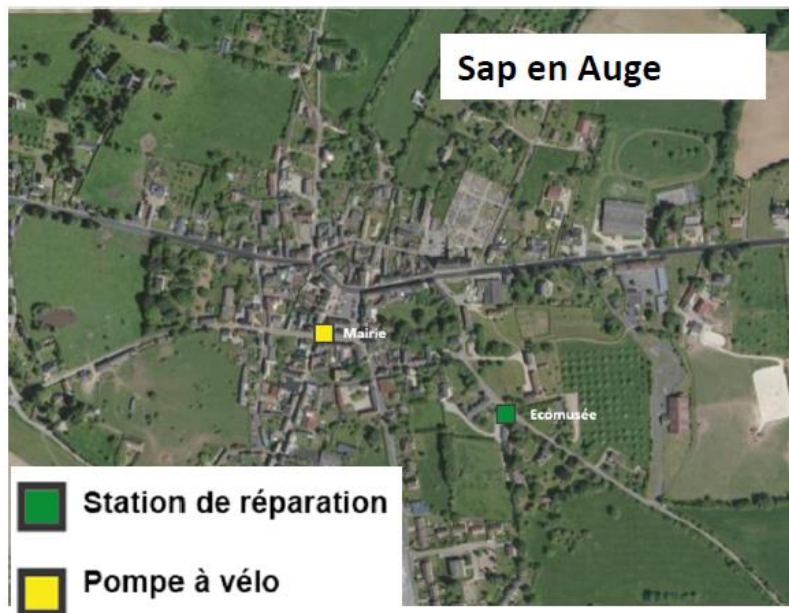
Action 9 - Intégrer le stationnement dans les logements sociaux



Action 10 – Créer des services vélos complémentaires aux offres de transports collectifs existantes et futures

Action 11 – Équiper le territoire en services à destination des cyclistes du quotidien et touristiques

Action 12 – Apprendre aux jeunes les bonnes pratiques à vélo



Action 13 – Lancer des campagnes de communication pour favoriser l'usage du vélo

Action 14 – Partager les bonnes pratiques à vélo et les informations utiles aux usagers



Je vais à l'école à Pied ou à Vélo

Le vendredi 27 mai 2016



Dans toutes les écoles primaires de Brest

Je Participe !

Pour avoir des conseils et des informations je contacte

Brest MÉTROPOLE & VILLE ou **bapav**

valerio.danis@brest-metropole.fr mail@brestapiodetavelo.infini.fr



AUJOURD'HUI IL FAIT BEAU,
j'y vais à vélo !



BUS - COVOITURAGE - AUTOSTOP - VÉLO - TRAIN

ADAPTEZ VOS DÉPLACEMENTS
À VOTRE MODE DE VIE

www.le-gresivaudan.fr/sedeplacer





Rappel sur le programme AVELO : La candidature du P2AO a été retenue parmi 14 lauréats en Normandie.

L'ADEME a accordé une aide de 124 110 € au territoire, répartie comme suit :

- . **Pour le PETR P2AO: 50% de 63 182 € soit 31 591 € (Schéma + actions)**
- . Pour la CDC Argentan Intercom : 70% de 54 872 €, soit 38 409 €
- . Pour la CDC VAM : 70% de 30 000 €, soit 21 000 €
- . Pour la CDC des Pays de L'Aigle : 70% de 47 300 €, soit 33 110 €

Le Schéma Vélo est aussi cofinancé par le programme européen Leader

